



LES BONS CHOIX by Bâtiland

Quels matériaux choisir pour sa clôture ?

Il est souvent difficile de faire les bons choix quand on n'est pas un as du bricolage. Bâtiland est là pour vous aider et vous conseiller.

Cet article va vous permettre de faire les bons choix de matériaux pour réaliser votre clôture en distinguant les avantages et inconvénients de chacun de ces matériaux, sur des critères esthétiques, économiques et fonctionnels.

UNE PREMIÈRE ETAPE A NE PAS NÉGLIGER : LA MISE EN PLACE DU TERRAIN

De manière générale, toutes les clôtures sont fabriquées de la même façon et se posent sur des poteaux, qui sont eux-mêmes soit enfoncés directement dans le sol, soit scellés avec du béton. Ce sont ensuite ces poteaux qui vont vous permettre d'insérer les éléments de la clôture.

S'il s'agit d'une clôture en béton, il vous faudra faire des plots en béton (autrement dit, des scellements de béton) qui viendront supporter le poids des poteaux ; puis il ne vous restera qu'à insérer les panneaux à l'intérieur des poteaux. S'il s'agit en revanche de poteaux en fer qui recevront une clôture de type grillage, ou de poteaux en bois, vous n'aurez qu'à les enfoncer dans le sol, à condition que la clôture ne soit pas trop haute.

C'est pourquoi, avant d'attaquer vos travaux, il est important de tenir compte de différents critères, notamment du type de clôture que vous envisagez de poser, de son poids, de l'état du sol...

CHOISIR SA CLÔTURE : AVANT TOUT UN CHOIX ECONOMIQUE

Le choix du matériau que vous allez utiliser pour faire votre clôture va dépendre de différents critères : en effet, le prix, l'entretien et la durée de vie du matériau sont des paramètres à prendre en compte, mais il ne faut pas non plus oublier l'emplacement de votre clôture (de façade, arrière ou latérale, mitoyenne) ou l'environnement dans lequel elle s'inscrit (plutôt rural ou urbain)... Tous ces facteurs doivent entrer en jeu afin de vous aider à préférer un type de produit à un autre. Voici les caractéristiques de chacun d'entre eux.

LA CLÔTURE EN BOIS

C'est le matériau qui va être le moins onéreux ; il est donc possible que votre choix se tourne vers ce produit au prix très avantageux. De plus, facile à mettre en oeuvre, il sera apprécié des novices du bricolage. Enfin, vous le choisirez pour son esthétisme et son aspect naturel, qui saura se fondre dans votre aménagement extérieur.

LA CLÔTURE EN PVC

C'est un matériau qui reste également abordable et facile à installer. En revanche, pour une clôture en PVC, il faut être conscient que le choix de couleur sera limité (essentiellement du blanc, éventuellement des teintes beige ou une couleur bois, déjà moins courantes). Financièrement, il va être l'alternative économique entre le bois et l'aluminium, environ 2 à 3 fois plus cher que le bois mais 2 à 3 fois moins cher que l'aluminium.

L'inconvénient principal du PVC reste sa durée de vie. En effet, beaucoup plus sensible aux chocs que l'aluminium, il se fragilisera plus rapidement que d'autres matériaux.

LA CLÔTURE EN ALUMINIUM

Ce type de clôture a l'avantage d'offrir une palette de couleurs beaucoup plus importante que la clôture en PVC, dans la mesure où le produit est thermo-laqué dans le coloris souhaité. Ceci permet une marge de manœuvre plus large quant à votre aménagement extérieur. En terme de durée de vie, l'aluminium est un matériau solide, qui pourra éventuellement se rayer, mais qui reste définitivement moins fragile que le PVC.

LA CLÔTURE EN FER

Vous pourrez également choisir une clôture en fer, plus onéreuse, mais apportant un véritable cachet à votre aménagement extérieur.

QUEL MODE D'ENTRETIEN POUR QUEL MATÉRIAU ?

LE BOIS

Il vous faudra noter que le bois est un produit demandant un entretien régulier à cause de son exposition directe aux intempéries, ce qui le rend plus fragile. Pour un entretien optimal, nous vous recommandons de passer une ou deux couches de peinture sur les panneaux intérieurs et extérieurs.

LE PVC ET L'ALUMINIUM

L'un comme l'autre nécessitent un entretien de surface moindre. En effet, un simple nettoyage régulier (environ une fois par an, selon l'environnement dans lequel se trouve la clôture), à l'aide d'une éponge et d'une eau savonneuse ou d'un nettoyeur haute-pression, peut suffire à la garder propre et à l'abri des résidus de la pollution atmosphérique et des véhicules. Ces panneaux, contrairement au bois et au fer, ne nécessitent pas de traitement particulier.

LE FER

Le fer, tout comme le bois, demandera un entretien spécifique. Régulièrement, il vous faudra passer un antirouille pour conserver l'esthétisme de votre clôture.

CHOISIR SES OUTILS

La pose d'une clôture ne nécessite pas de gros équipements, seuls quelques outils de base vous seront utiles. Voici notre liste des indispensables à avoir :

- Une pelle : pour creuser et faire votre scellement de poteaux
- Une bétonnière : pour faire du béton et sceller vos poteaux
- Un niveau : pour mettre la clôture à niveau et la poser de façon droite
- Un maillet : pour ajuster des lames sur certains poteaux
- Une visseuse : en cas de pose contre un mur

A noter que tous les accessoires et éléments de fixation sont fournis systématiquement avec les clôtures.

Dans la mesure où les clôtures sont autoportantes, la pose de celle-ci ne vous demandera pas beaucoup de matériel.

PRENDRE EN COMPTE LA PRISE AU VENT

Selon la hauteur de la clôture (à savoir que la hauteur des clôtures varie énormément, pouvant aller de 40 cm à 2 mètres), on choisira de sceller ou d'enfoncer dans le sol les poteaux. Si les panneaux sont pleins et occultants (non-ajourés), la prise au vent est plus élevée et donc le risque de basculement et de vacillement augmente. Pour plus de solidité et de rigidité, nous recommandons donc de sceller les poteaux plutôt que de simplement les enfoncer dans le sol.

TENIR COMPTE DE LA RÉGLEMENTATION IMPOSÉE

Selon les mairies, l'emplacement de votre clôture et le type de clôture, n'oubliez pas de vérifier la réglementation en vigueur au sein de votre commune. En effet, pour une clôture en façade, la hauteur limite peut varier, de même que le type de panneaux autorisé (mur plein, clôture rigide ou soudée...).

Et si toutes ces informations n'ont pas suffi à répondre à vos interrogations, n'hésitez à contacter par mail nos conseillers et prendre rendez-vous avec nos experts en point de vente Bâtiland !